

## TRANSCRIPTION D'EXTRAIT D'ENTRETIEN

---

**Dr May-Levin**, Coordinatrice médicale du Comité de Patients de La Ligue Contre Le Cancer

### **Rubrique : Tenir compte de l'environnement des patients > Les proches**

#### ▪ **La place des proches :**

D'abord, il y a une notion essentielle qu'il faut dire au médecin, on n'a pas le droit d'informer des proches, de délivrer une information à des proches, sans l'accord du malade. C'est lui, et lui seul, qui est détenteur de cette prérogative. Par ailleurs, le terme « proches », veut dire beaucoup de choses.

Le plus souvent, c'est le conjoint, le parent, la sœur ou le frère, ou un compagnon, un ami. C'est ce que le Ministère a compris lorsqu'il a désigné une « personne de confiance ». Le proche, quand il est vraiment proche du patient, et que le patient a quelque chose de grave, est profondément atteint. Je dirais autant que le malade, il est profondément fragilisé. Il porte l'avenir, il porte des annonces difficiles. Il partage lorsque c'est quelqu'un du noyau familial, cette espèce de bouleversement familial complet. L'absence de pouvoir se projeter, les projets qui s'effondrent, la réorganisation de la famille, les enfants à aller chercher à l'école, qu'est-ce qu'on leur dit ?, etc.

Le proche, à mon sens, son rôle n'est pas un rôle d'acteur. Il a un rôle de quelqu'un qui n'est pas le médecin, qui n'est pas infirmière : il y a des professionnels pour cela. Il est quelqu'un qui est irremplaçable, Quelqu'un qui est l'amour, l'affection, l'attention et la présence. Je dis qu'il faut essayer d'informer le proche devant le malade et lui donner des informations principales : "C'est un cancer du sein ». Ou bien, « il y a qu'en même des signes qui montrent qu'il faut faire un traitement, etc. » Vous voyez ce genre de chose. Mais, on ne va pas lui dire c'est un stade, c'est un grade : il s'en fiche.